

# **Mairie de Pageas 87230**

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 5 AVRIL 2014**

**PRESENTS** : MM Philippe DUBEAU. Albert KUNZLI. Bernadette LACOTE. Roland GARNICHE. Christian CHIROL. Laure ROBIN. Sébastien PASSELERGUE. Patrick VILLENEUVE. Isabelle BARJON. David AUTIER. Jean-Claude BRET. Emmanuel AUDONNET. Angéline TROCARS. Ludovic NOUHAILLAGUET. Solange PARRY.

### **REPRESENTES** :

**SECRETARE** : Mr Roland GARNICHE.

**Début de la séance** : 16h30

Monsieur Roland GARNICHE, le plus âgé des membres du conseil prend la présidence. Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Roland GARNICHE.

La séance a été ouverte sous la présidence de Philippe DUBEAU, maire, qui après appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

### **1 – Election du maire**

Candidature : Philippe DUBEAU

Le Président après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-8, du code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection du maire conformément aux dispositions prévues par les articles L2122-4, L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom a remis au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- à déduire bulletins blancs ou nuls : 0
- majorité absolue : 8

Résultats : 15 voix pour Philippe DUBEAU

Philippe DUBEAU est élu maire à l'unanimité et installé immédiatement dans ses fonctions.

A l'issue de cette élection, Monsieur Philippe DUBEAU fait un discours.

Sous la présidence de Philippe DUBEAU élu maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints. Après délibération et vote à mains levées, le conseil décide de maintenir à quatre le nombre d'adjoints.

## **2 – Election des adjoints**

### **1<sup>er</sup> adjoint :**

Candidature : Albert KUNZLI

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- à déduire bulletins blancs ou nuls : 0
- majorité absolue : 8

Résultats : 15 voix pour Albert KUNZLI.

Albert KUNZLI est élu premier adjoint à l'unanimité et installé immédiatement dans ses fonctions.

Les attributions suivantes sont déléguées sous la surveillance et la responsabilité du Maire à Mr Albert KUNZLI :

- Travaux
- Urbanisme
- voirie
- Vie associative

### **2<sup>ème</sup> adjoint :**

Candidature : Bernadette LACOTE

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- à déduire bulletins blancs ou nuls : 0
- majorité absolue : 8

Résultats : 15 voix pour Bernadette LACOTE

Bernadette LACOTE est élue deuxième adjointe à l'unanimité et installée immédiatement dans ses fonctions.

Les attributions suivantes sont déléguées sous la surveillance et la responsabilité du Maire à Mme Bernadette LACOTE :

- Finances
- Tourisme

### **3<sup>ème</sup> adjoint :**

Candidature : Roland GARNICHE

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- à déduire bulletins blancs ou nuls : 0
- majorité absolue : 8

Résultats : 15 voix pour Roland GARNICHE

Roland GARNICHE est élu troisième adjoint à l'unanimité et installé immédiatement dans ses fonctions.

Les attributions suivantes sont déléguées sous la surveillance et la responsabilité du Maire à Mr Roland GARNICHE:

- Environnement
- Loisirs
- Affaires scolaires

4<sup>ème</sup> adjoint :

Candidature : Christian CHIROL

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- à déduire bulletins blancs ou nuls : 0
- majorité absolue : 8

Résultats : 15 voix pour Christian CHIROL

Christian CHIROL est élu premier adjoint à l'unanimité et installé immédiatement dans ses fonctions.

Les attributions suivantes sont déléguées sous la surveillance et la responsabilité du Maire à Mr Christian CHIROL:

- Communication
- Affaires sociales

### **3 – Versement des indemnités du Maire et des adjoints**

Vu le Code Général des collectivités Territoriales, notamment les Articles L 2123-20 à L 2123-24

Considérant que le Code susvisé fixe les taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire et aux adjoints.

Le conseil municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoints dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

- taux en pourcentage de l'indice 1015 déterminé conformément au barème fixé par l'Article L 2123-23-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Maire : 31% soit 1178.46 €- brut mensuel au 01.07.2010**

- taux en pourcentage de l'indice 1015 déterminé conformément au barème fixé par l'article L 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales

**1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjoints : 8.25 % soit 313.62 € brut mensuel au 01.07.2010**

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

## **4 – Constitution des commissions municipales**

L'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet aux conseils municipaux de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux.

Le conseil décide d'instituer sept commissions définies comme suit :

<b>Intitulé de la commission</b>	<b>Membres</b>
<b>Commission des travaux</b>	<b>M. KUNZLI Albert</b> , 1 <sup>er</sup> adjoint Le Mazaubert 87230 Pageas <b>M. BRET Jean-Claude</b> , conseiller Maison Neuve 87230 Pageas <b>M. VILLENEUVE Patrick</b> , conseiller La Grande Veyssiere 87230 Pageas <b>M. AUTIER David</b> , conseiller La Betoulle 87230 Pageas <b>M. PASSELERGUE Sébastien</b> , conseiller La Croix Blanche 87230 Pageas <b>M. CHAMBON René</b> , membre extérieur au conseil 16 rue Fénelon 87000 Limoges
<b>Commission des finances</b>	<b>Mme LACOTE Bernadette</b> , 2 <sup>ème</sup> adjointe La Jourdanie 87230 Pageas <b>Mme BARJON Isabelle</b> , conseillère Le Mazaubert 87230 Pageas <b>M. CHIROL Christian</b> , 4 <sup>ème</sup> adjoint Lotissement Bellevue 87230 Pageas <b>M. BRET Jean-Claude</b> , conseiller Maison neuve 87230 Pageas
<b>Commission chargée de l'urbanisme</b>	<b>M. KUNZLI Albert</b> , 1 <sup>er</sup> adjoint Le Mazaubert 87230 Pageas <b>Mme ROBIN Laure</b> , conseillère La Grande Veyssiere 87230 Pageas <b>M. AUTIER David</b> , conseiller La Betoulle 87230 Pageas <b>M. NOUHAILLAGUET Ludovic</b> , conseiller Le bourg 87230 Pageas <b>M. GARNICHE Roland</b> , 3 <sup>ème</sup> adjoint La Gacherie 87230 Pageas <b>Mme TROCARS Angéline</b> , conseillère 143 Cité Turgot 87700 Aix sur Vienne

<p><b>Commission chargée du tourisme, des animations et des relations avec les associations</b></p>	<p><b>Mme LACOTE Bernadette</b>, 2<sup>ème</sup> adjointe La Jourdanie 87230 Pageas <b>M. KUNZLI Albert</b>, 1<sup>er</sup> adjoint Le Mazaubert 87230 Pageas <b>Mme TROCARS Angéline</b>, conseillère 143 Cité Turgot 87700 Aix sur Vienne <b>M. VILLENEUVE Patrick</b>, conseiller La Grande Veyssiere 87230 Pageas <b>Mme PARRY Solange</b>, conseillère Le bourg 87230 Pageas</p>
<p><b>Commission chargée de la communication</b></p>	<p><b>M. PASSELERGUE Sébastien</b>, conseiller La Croix Blanche 87230 Pageas <b>M. GARNICHE Roland</b>, 3<sup>ème</sup> adjoint La Gacherie 87230 Pageas <b>M. AUDONNET Emmanuel</b>, conseiller 2 lotissement Bellevue 87230 Pageas <b>M. CHIROL Christian</b>, 4<sup>ème</sup> adjoint Lotissement Bellevue 87230 Pageas <b>M. AUTIER David</b>, conseiller La Betouille 87230 Pageas</p>
<p><b>Commission chargée de la révision des listes électorales (générale et autres)</b></p>	<p><b>Mme LACOTE Bernadette</b>, 2<sup>ème</sup> adjoint La Jourdanie 87230 Pageas <b>M. BRET Jean-Claude</b>, conseiller Maison neuve 87230 Pageas</p>
<p><b>Commission chargée des affaires scolaires. Conseil d'école. Centres de loisirs</b></p>	<p><b>M. GARNICHE Roland</b>, 3<sup>ème</sup> adjoint La Gacherie 87230 Pageas <b>Mme ROBIN Laure</b>, conseillère La Grande Veyssiere 87230 Pageas <b>Mme PARRY Solange</b>, conseillère Le bourg 87230 Pageas <b>M. KUNZLI Albert</b>, 1<sup>er</sup> adjoint Le Mazaubert 87230 Pageas <b>M. GROSPAS Claude</b>, membre extérieur au conseil Le Bourg 87230 Pageas</p>

## **5 - Election des représentants dans les organismes extérieurs**

Le conseil municipal désigne les délégués suivants auprès des organismes extérieurs :

<b>Organisme</b>	<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
<b>Parc Naturel Régional Périgord Limousin</b>	<b>M. PASSELERGUE Sébastien,</b> conseiller La Croix blanche 87230 Pageas	<b>Mme ROBIN Laure,</b> conseillère La grande Veysiere 87230 Pageas
<b>Syndicat Intercommunal de Voirie du Bas Limousin</b>	<b>M. KUNZLI Albert,</b> 1 <sup>er</sup> adjoint Le Mazaubert 87230 Pageas <b>M. BRET Jean-Claude,</b> conseiller Maison Neuve 87230 Pageas <b>M. PASSELERGUE Sébastien,</b> conseiller La Coix Blanche 87230 Pageas	
<b>Syndicat intercommunal d'eau potable Vienne Briance Gorre</b>	<b>M. KUNZLI Albert,</b> 1 <sup>er</sup> adjoint Le Mazaubert 87230 Pageas <b>Mme ROBIN Laure,</b> conseillère La grande Veysiere 87230 Pageas	<b>M. CHIROL Christian,</b> 4 <sup>ème</sup> adjoint Lotissement Bellevue 87230 Pageas <b>M. NOUHAILLAGUET Ludovic,</b> conseiller Le Bourg 87230 Pageas
<b>Syndicat Energie Haute Vienne</b>	<b>M. CHIROL Christian,</b> 4 <sup>ème</sup> adjoint Lotissement Bellevue 87230 Pageas	<b>M. AUDONNET Emmanuel,</b> conseiller 2 lotissement Bellevue 87230 Pageas
<b>Syndicat Mixte d'Aménagement de la Tardoire</b>	<b>M. KUNZLI Albert,</b> 1 <sup>er</sup> adjoint Le Mazaubert 87230 Pageas <b>Mme LACOTE Bernadette,</b> 2 <sup>ème</sup> adjointe La Jourdanie 87230 Pageas	<b>M. GARNICHE Roland,</b> 3 <sup>ème</sup> adjoint La Gacherie 87230 Pageas <b>M. AUTIER David,</b> conseiller La Betoulle 87230 Pageas
<b>Syndicat Intercommunal de Musique et de Danse</b>	<b>M. GARNICHE Roland,</b> 3 <sup>ème</sup> adjoint La Gacherie 87230 Pageas	<b>M. PARRY Solange,</b> conseillère Le Bourg 87230 Pageas
<b>Pays d'Ouest Limousin Site de la Monnerie BP 5 87150 ORADOUR SUR VAYRES</b>	<b>M. CHIROL Christian,</b> 4 <sup>ème</sup> adjoint Lotissement Bellevue 87230 Pageas	<b>Mme LACOTE Bernadette,</b> 2 <sup>ème</sup> adjointe La Jourdanie 87230 Pageas
<b>ATEC (Agence Technique Départementale)</b>	<b>M. CHIROL Christian,</b> 4 <sup>ème</sup> adjoint Lotissement Bellevue 87230 Pageas	<b>M. PASSELERGUE Sébastien,</b> conseiller La Coix Blanche 87230 Pageas
<b>ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Vienne)</b>	<b>M. KUNZLI Albert,</b> 1 <sup>er</sup> adjoint Le Mazaubert 87230 Pageas	<b>Mme TROCARS Angéline,</b> conseillère 143 Cité Turgot 87700 Aix-sur-Vienne

AMF 87	M. DUBEAU Philippe, Maire La Vergnole 87230 Pageas	M. KUNZLI Albert, 1 <sup>er</sup> adjoint Le Mazaubert 87230 Pageas
--------	---	--

## **6 - Délégations consenties par le conseil municipal au maire**

Vu les articles L 2122-22 3° et 20°, L 2122-23, L 1618-1, L 1618-2 et R 1618-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les articles ci-dessous :

### **ARTICLE 1 : Emprunts**

Le Conseil Municipal donne délégation au Maire pour, pendant toute la durée de son mandat et à concurrence du montant inscrit au titre de chaque budget primitif, procéder, dans les limites fixées ci-après, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires.

Les emprunts pourront être :

- à court, moyen ou long terme,
- libellés en euro ou en devise,
- avec possibilité d'un différé d'amortissement et/ou d'intérêts,
- au taux d'intérêt fixe et/ou indexé (révisable ou variable), à un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière.

En outre, le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :

- des droits de tirages échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement et/ou de consolidation par mise en place de tranches d'amortissement,
- la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index ou le taux relatif au(x) calcul(s) du ou des taux d'intérêt,
- la faculté de modifier la devise,
- la possibilité de réduire ou d'allonger la durée du prêt,
- la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement.

Par ailleurs, le Maire pourra à son initiative exercer les options prévues par le contrat de prêt et conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

### **ARTICLE 2 : Ouvertures de crédit de trésorerie**

Le Conseil Municipal donne délégation au Maire pour, pendant toute la durée de son mandat, procéder, dans les limites fixées ci-après, à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie et de passer à cet effet les actes nécessaires.

Ces ouvertures de crédit seront d'une durée maximale de 12 mois dans la limite d'un montant annuel de 100 000 € à un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière et comporteront un ou plusieurs index parmi les index suivants – EONIA, T4M, EURIBOR – ou un TAUX FIXE.

**ARTICLE 3 : Information à l'assemblée délibérante sur les opérations réalisées en application de la délégation**

Le Maire informera le Conseil Municipal des opérations réalisées dans le cadre des délégations reçues ainsi qu'il est prévu à l'article *[L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales]*

**Questions diverses :**

Vote du budget : Le vote du budget se fera le 28 avril 2014 à 19h et qu'un rendez-vous avec la trésorière aura lieu prochainement afin de préparer le budget primitif 2014.

**La séance est levée à 17h45**